

COMMISSION DE LA FORMATION  
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE  
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

**AVIS n° 2024/03/21-2**

**Reconduction de l'exonération totale des droits d'inscription pour les étudiants Libanais qui préparent un diplôme national, hors formations à distance, durant l'année universitaire 2024/2025**

La **Commission de la formation et de la vie universitaire**, en sa séance du 21 mars 2024, sous la présidence de M. Éric Berton, président d'Aix-Marseille Université, représenté par Mme Sophie de Cacqueray, Vice-présidente formation,

**Vu** le Code de l'éducation,

**Vu** les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

**Vu** la délibération du conseil d'administration n° 2023/03/16-12 relative à la reconduction de l'exonération des droits d'inscription pour les étudiants Libanais, au titre de l'année universitaire 2023/2024,

**Considérant** la situation sanitaire et humanitaire qui perdure au Liban,

**Après examen,**

Article unique :

**REND UN AVIS FAVORABLE** à la reconduction de l'exonération totale des droits d'inscription pour les étudiants Libanais qui préparent un diplôme national, hors formations à distance, durant l'année universitaire 2024/2025.

**Cet avis est adopté à l'unanimité**

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Présents et représentés : 34

Fait à Marseille, le 21 mars 2024

  
Eric BERTON  
Président d'Aix-Marseille Université

